

Décembre 2018

L'exploitation du pétrole dans le Parc des Virunga : menace ou opportunité de développement ? Les enjeux du déclassement

Le Parc des Virunga est un véritable joyau naturel pour l'humanité. Malgré son statut, il est pourtant menacé aujourd'hui.

Le Parc des Virunga, situé à l'Est de la République Démocratique du Congo (RD Congo), est le plus ancien parc national du continent africain (1925). Ce Parc est considéré comme un véritable joyau naturel d'une richesse inégalable en termes de biodiversité et de ressources naturelles¹.

D'une superficie de 7.900 km², les Virunga font partis, avec d'autres parcs comme celui de Salonga, de la [forêt équatoriale du bassin du Congo](#) qui couvre plus de 2 millions de km². Il s'agit du deuxième poumon de la planète après la forêt amazonienne, ce qui en fait une zone stratégique contre le réchauffement climatique. La préservation de cet espace d'exception est primordiale pour l'humanité toute entière. Seuls les superlatifs permettent de décrire ce parc d'exception. Et pourtant, les menaces qui pèsent sur lui sont nombreuses : insécurité chronique et grandissante, exploitation sauvage des ressources naturelles, dégradation de la faune et de la flore par le pillage et le braconnage... À ce sombre panel s'ajoute à présent une nouvelle menace : la possibilité d'un déclassement de certaines zones de l'aire protégée.

En mars 2018, Aimé Ngoi Mukena, Ministre des hydrocarbures, annonce vouloir déclasser une zone de 1.720,75 km² du Parc des Virunga (représentant 21,5% de sa surface totale) et de 2.767,5 km² du Parc de la Salonga (situé au centre du pays). La volonté de déclasser ces aires protégées par décret présidentiel, alors qu'elles sont inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, résulte du fait de l'incompatibilité de ce statut avec l'exploitation des ressources qui y sont présentes. Ainsi, si certaines zones des parcs étaient déclassées, cela permettrait aux autorités de vendre des permis d'exploration et d'exploitation des réserves souterraines de pétrole et de gaz à des entreprises privées. Un tel déclassement pourrait avoir pour lourde conséquence de conduire à la radiation des Parcs de la liste du patrimoine mondial, et ainsi de faire sauter l'un des derniers verrous qui protège encore les Parcs des intérêts économiques internationaux –

¹ À cet égard voir les précédentes analyses de Justice et Paix : [Virunga : entre préservation de la nature et développement des populations](#) ; [Parc des](#)

qui n'œuvrent pas toujours en faveur du développement durable.

Les populations riveraines du Parc des Virunga se sont mobilisées. Des organisations de la [société civile](#) ont mené des campagnes de sensibilisation auprès de ces dernières pour les informer des conséquences que pourrait engendrer ce projet. Elles ont également mobilisé la population au travers d'une pétition ayant recueilli plus de 23.000 signatures à la fin de l'été 2018. Grâce à ce soutien de la population, les organisations ont été reçues à la Présidence en octobre pour présenter leurs doléances. Elles s'opposent à « toute initiative visant à désaffecter ou déclasser les Parcs Nationaux des Virunga et Salonga ou une de leurs parties pour exploiter le pétrole au préjudice de l'Humanité et des Communautés locales en RD Congo ».

Les autorités congolaises justifient leur démarche en invoquant la législation congolaise qui autorise la révision unilatérale des accords instituant les aires nationales protégées si l'intérêt national l'exige. On peut toutefois se demander dans quelle mesure ces nouvelles explorations permettent d'invoquer « l'intérêt public » ? En effet, l'exploitation du pétrole dans le Parc des Virunga constituera-t-elle une réelle opportunité de développement ? Quels risques cela comporte-t-il ? Les ressources extraites dans le Parc ne bénéficient pour l'instant pas, dans leur grande majorité, au développement de la région, ni aux populations riveraines. Pis, ces ressources font peser un lourd tribut sur ces dernières, car elles suscitent aujourd'hui la convoitise et sont une source intarissable de conflits. On dénombre plus d'une centaine de groupes armés opérant dans ou aux environs du Parc. Ces derniers exploitent ses ressources pour financer leurs activités et se pérenniser. L'insécurité créée par la présence de ces groupes a déjà coûté la vie à plus de 170 « rangers » (les gardiens du Parc) depuis 1994. Cette situation a conduit à la fermeture exceptionnelle du Parc de juin jusqu'à la fin de l'année 2018.

[Virunga : un espoir tenu mais tenace](#) ; [Parc des Virunga : manne d'or contre gorille ?](#)

Le Parc est constamment sous tension : comment articuler la protection de la nature exceptionnelle tout en exploitant son potentiel pour appuyer le développement économique de la région et ce, en intégrant les populations riveraines aux décisions qui les concernent ? Beaucoup se demandent dans quelle mesure l'ouverture de l'exploitation des ressources souterraines de gaz et de pétrole permettrait de répondre positivement à cette équation.

Le pétrole : quels risques pour quelles opportunités ?

La RD Congo compte plusieurs bassins pétroliers à fort potentiel sur son territoire. Alors que de nombreuses zones restent inexploitées, des estimations dans les années 1990 ont fait état de réserves pétrolières équivalentes à 39 millions de barils offshore et de 17 millions de barils onshore. Ces quantités paraissent modestes, mais des estimations réalisées par la suite parlent d'un potentiel de [20 milliards de barils](#). De telles réserves hisseraient la RDC au rang du deuxième pays du continent africain en termes de réserves de pétrole (derrière le Nigeria et devant l'Angola²). Pourtant, depuis les années 1970, le secteur n'a pas connu de développement significatif et la production du pays stagne à 25.000 barils par jour. Depuis l'indépendance, les dirigeants congolais n'ont pas montré d'intérêt particulier pour développer le secteur, et l'exploitation du pétrole ne contribue aujourd'hui que marginalement au **PIB** du pays. Ces réserves sont restées dans l'ombre de l'exploitation des richesses minières.

L'annonce récente du possible déclassement de certaines zones du Parc occasionne des interrogations sur les raisons de ce regain d'intérêt pour les ressources pétrolières de la part des autorités depuis quelques années.

Cette annonce suscite comme un sentiment de déjà-vu. [En 2011 déjà](#), les autorités congolaises avaient cédé un permis d'exploration à la compagnie britannique SOCO pour une zone dont

² Le Nigeria et l'Angola ont des réserves de pétrole estimées à respectivement 37 et 9 milliards de barils. (P. Edmond, *ibid.*).

une partie se trouve au sein des frontières du Parc. Suite à la pression de la société civile et d'ONG internationales, SOCO avait finalement décidé de se retirer en 2015 en ne renouvelant pas son permis d'exploration. En recourant à des pratiques douteuses (corruption et intimidation notamment), l'entreprise avait toutefois eu le temps d'aller jusqu'à l'étape ultime (avant exploitation) du test sismique qui permet de donner une estimation des réserves souterraines. Bien que les résultats de ces tests n'aient jamais été rendus publics, on peut imaginer que les ressources étaient suffisamment abondantes pour que les autorités nationales décident de rouvrir ce dossier. L'exploitation du pétrole pourrait-elle effectivement contribuer au développement économique de la région, endiguer la pauvreté et assurer un retour à la stabilité et à la sécurité dans la poudrière du Nord Kivu ?

La préservation du Parc des Virunga, on l'a dit, est primordiale pour la population congolaise, mais l'est également pour l'humanité entière. Or l'ouverture de l'exploitation du pétrole engendrerait d'importants dégâts pour l'environnement, ce qui aurait aussi un lourd impact sur les revenus actuellement issus du Parc : les revenus touristiques³, bien entendu, mais également ceux issus de l'agriculture et de la pêche locales. L'exploitation pétrolière pourrait déstabiliser le fragile écosystème du Parc et entraîner la pollution des sols et de l'eau (source du Nil et Lac Albert) menaçant ainsi la biodiversité de celui-ci. Une pollution des eaux pourrait quant à elle entraîner des dégâts considérables pour la population riveraine du Parc qui vit, pour sa majorité, des revenus issus de la pêche. En cas d'exploitation, on risque également d'observer de nouvelles expropriations de terres, qui sont pour l'instant réservées à l'agriculture et à l'élevage.

On estime les réserves de l'or noir dans le Parc des Virunga à 6758 milliards de barils, ce qui pourrait représenter une manne financière de quelque [7 milliards de dollars](#). Les autorités nationales défendent ainsi l'attrait économique du développement du secteur pétrolier pour la région. Pourtant, pour [transformer un projet d'exploitation pétrolière en dynamique positive](#) de développement, il faut que l'État soit capable

³ Pour la période 2010-2011, on estime à plus d'un million de dollars le chiffre d'affaire des activités touristiques du Parc. Global Witness, *ibid.*

d'encadrer le secteur par le biais de politiques actives et cohérentes, de prélever et redistribuer les taxes et revenus qui en sont issus, grâce à un cadre légal complet et applicable. Cette dynamique ne semble pas être celle qui prévaut actuellement en RD Congo. Le contrôle de l'État sur l'entièreté de son territoire est bien souvent encore une fiction juridique. Bien qu'elle soit prévue par la [Constitution congolaise](#) de 2006, la redistribution des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles dans leur province d'origine (à hauteur de 40%) fait débat à travers l'ensemble du pays et suscite continuellement des querelles fiscales. En parallèle, le secteur ne créera pas massivement d'emploi puisque l'essentiel des activités se fait mécaniquement et que peu de main d'œuvre est dès lors nécessaire. De plus, les postes qui pourront être créés à l'occasion de l'exploitation seront des postes qualifiés. Or, la population riveraine du Parc n'a pas, dans sa majorité, ces qualifications. Il faut également souligner que les activités à forte valeur ajoutée (transformation, raffinage du pétrole...) ne se feront pas dans le pays faute d'infrastructures adéquates. Enfin, il y a fort à parier que le caractère prédateur et spéculateur de l'État⁴ que l'on observe dans les logiques de gestion du secteur minier se répèteront dans le secteur pétrolier au détriment donc, d'une redistribution en faveur des populations. Pour ces diverses raisons, il semble que les populations ne bénéficieront à priori pas des retombées économiques d'une telle activité.

Au-delà des aspects économiques et environnementaux, l'exploitation du pétrole pose également d'importants défis politiques et sécuritaires au niveau national tout d'abord, ainsi qu'à l'échelle régionale.

A l'intérieur du pays les risques de déstabilisations sont multiples. Un premier facteur est le risque de fragilisation de la cohésion sociale, puisque « *dans un pays aussi pauvre, chaque annonce d'attributions de droits de prospection suscite à la fois des attentes, des appréhensions et des suspicions de la part des politiciens et de la population* »⁵. Ce sentiment de méfiance et de rejet pourrait se voir renforcé en cas d'accroissement de l'instabilité, ce qui n'est pas à exclure dans une situation où paix et sécurité ne sont pas

effectivement assurées. En effet, le pétrole pourrait attiser davantage encore le climat d'insécurité qui prévaut dans la région. Les groupes armés, présents en nombre dans et autour du Parc, verront dans l'exploitation du pétrole une nouvelle source potentielle de financement et pourraient dès lors contribuer à la poursuite et au renforcement de la terreur qu'ils font régner dans la région. Enfin, un autre facteur de probable déstabilisation interne repose sur le fait que l'exploitation du pétrole redistribuerait les cartes de l'équilibre fragile des régions en créant de nouvelles ressources pour l'Est du pays, au détriment de la puissante région minière du Katanga – modifiant ainsi la géopolitique nationale congolaise.

Au niveau régional enfin, l'exploitation dans les frontières du Parc pourrait raviver de vieilles querelles, notamment avec l'Ouganda, qui exploite déjà une partie des nappes pétrolières du Lac Albert du côté de sa frontière et qui pourrait ne pas apprécier les ambitions congolaises dans le secteur.

Aux nombreuses difficultés évoquées ci-dessus s'ajoutent enfin très concrètement des difficultés d'exploitation d'ordre purement techniques. L'exploitation du pétrole dans la région du Parc des Virunga représente un véritable défi pour les autorités d'une part et pour les entreprises d'autre part. L'extraction des réserves souterraines pose de nombreux défis techniques. En effet, bien qu'on ait estimé la présence de nombreuses réserves, la profondeur des nappes de pétrole diffère d'un endroit à l'autre. Il faudra parfois creuser très profondément, ce qui nécessiterait l'utilisation d'un matériel sophistiqué et coûteux. C'est une gageure technique et technologique. Par ailleurs, l'acheminement du pétrole pour son exportation reste un challenge majeur en raison des distances et de l'état du réseau de transports existants. La RD Congo est un vaste pays qui souffre d'un manque d'infrastructure criant. Il n'existe pas aujourd'hui de pipeline pour acheminer le pétrole vers l'extérieur du pays. La seule ouverture sur la mer se situe dans la province du Kongo Central à plusieurs milliers de kilomètres du Parc. Si une société achetait un

⁴ International Crisis Group, [L'or noir du Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ? 2012](#).

⁵ International Crisis Group, Ibid.

permis d'exploitation, elle devrait donc faire face à des coûts élevés pour le développement des infrastructures nécessaires⁶. A priori, seule une très grosse entreprise serait en mesure d'assumer de tels coûts.

Dans ce contexte et face à ces nombreuses difficultés, comment comprendre la proposition de déclassement récente de certaines zones du Parc par les autorités en vue de l'exploitation des ressources souterraines qui s'y trouvent ? Il est intéressant de se pencher sur cette dynamique pour en comprendre les logiques sous-jacentes.

Le pétrole : un précieux soutien pour le régime

Si les autorités congolaises n'ont pas, depuis l'indépendance, mis en œuvre de plan de développement du secteur pétrolier à l'échelle nationale, elles ne sont toutefois pas dénuées de toute stratégie. En effet l'état de fonctionnement actuel du secteur permet au régime de bénéficier de retombées économiques et politiques attrayantes.

Alors que le développement d'un projet pétrolier national s'ébauche sur du long-terme pour un État et qu'une entreprise privée doit parfois attendre une décennie avant d'observer un retour sur investissement, le secteur peut, à très court terme, être une source de revenu importante. On peut en effet chercher des « revenus dérivés » du pétrole. C'est en tout cas la thèse défendue par le chercheur [Patrick Edmond](#), selon lequel le gouvernement n'a pas intérêt à développer le secteur car le développement *d'activités non-productives* (telles que la signature et l'annulation de contrat⁷) est beaucoup plus rentable que la production en tant que telle. C'est ce que l'on observe aujourd'hui en

⁶ Il fut question à un moment de créer un pipeline pour relier l'intérieur du pays et la zone côtière de Matadi, mais l'installation de cette dernière coûterait plusieurs milliards de dollars et est resté pour l'instant à l'état de projet.

⁷ Une entrevue avec le Ministre des Hydrocarbures en vue de l'achat de titre se paye très cher. A cela s'ajoute toute une série de taxes. A ce sujet voir notamment : Patrick Edmond, *ibid.*

RD Congo avec une culture de la rente très développée des autorités congolaises et une tendance à la gestion court-termiste pour maximiser les profits.

Les revenus issus du secteur assouviennent les besoins de liquidité du régime dans le court-terme⁸ et garantissent sa pérennité. En effet, la manne financière issue des activités relatives au pétrole ou dans une moindre mesure à l'exploitation de ce dernier permet d'alimenter les réseaux clientélistes internes de soutien au régime (notamment par la redistribution, mais aussi par l'octroi de contrats en gage de remerciement pour loyauté et fidélité à des proches du régime). Par ailleurs, cela permet également de s'acheter les faveurs politiques de pays étrangers. Enfin, le chercheur souligne une volonté explicite de ne pas développer les industries extractives dans certaines régions car leurs retombées économiques pourraient en fait contribuer à l'enrichissement d'opposants politiques⁹.

Pour résumer, le secteur pétrolier permet donc de renforcer le contrôle du régime¹⁰, de s'attirer des soutiens politiques internes et extérieurs et de se prévenir de l'émergence de rivaux politiques. L'instabilité chronique dont souffre la RD Congo peut également expliquer la gestion à court terme pour des profits immédiats et sécurisés, au détriment de l'émergence d'un plan de développement du secteur à plus long terme.

Si cette logique doit être dénoncée puisqu'elle alimente les systèmes de corruption, elle a le mérite –*cynique*– de nous faire douter des risques d'une réelle exploitation des réserves pétrolières dans le Parc des Virunga aujourd'hui.

⁸ Notamment en vue des élections de décembre 2018.

⁹ Des contrats ont par exemple été bloqués dans la région de l'Équateur, fief de l'opposant historique Jean-Pierre Bemba. Voir notamment Patrick Edmond, *ibid.*

¹⁰ Notamment par l'hyper présidentialisation du secteur, voir notamment : Patrick Edmond, *ibid.*

Quel modèle de développement pour le Parc ?

Ainsi, bien que les retombées économiques du pétrole dans le parc soient estimées à plusieurs milliards de dollars, cette voie ne semble pas, au vu de la gouvernance actuelle du secteur par les autorités congolaises, la meilleure solution pour enclencher une dynamique positive ou un cercle vertueux de paix et de développement dans la région. Les risques sont nombreux, et les potentielles retombées économiques pour la population, rares.

La mise en lumière de cette logique de rente, conjuguée aux divers risques évoqués ci-dessus rend peu probable l'exploitation à court terme des réserves pétrolières au sein du Parc. Les autorités congolaises pourraient pâtir d'une mauvaise réputation sur la scène internationale si elles décidaient de poursuivre le déclassement qui va à l'encontre de ses engagements environnementaux. Il en va de même pour les entreprises qui s'implanteraient dans la région. À cet égard, [TOTAL avait déclaré en 2013](#) que l'entreprise n'irait « jamais » investir dans le Parc, même en cas de déclassement.

Toutefois, il ne faut pas négliger les risques que pourraient faire courir au Parc une modification de ses frontières et le déclassement de certaines zones protégées à plus long-terme, et il faut anticiper ces changements dès aujourd'hui. Car le déclassement, s'il n'est pas fait en faveur de l'exploitation pétrolière (en raison des difficultés évoquées ci-dessus), pourrait ouvrir la « boîte de pandore » à l'exploitation d'une multitude d'autres ressources du Parc (bois, minerais...), remettant en cause la préservation de ce patrimoine mondial de l'humanité pourtant si précieux à l'équilibre de notre planète.

D'autres modèles de développement sont possibles pour la région, qui prennent en compte tout autant l'intérêt de la population locale que celui de notre planète et cela, en ayant en vue le long terme. Il existe des projets porteurs qui méritent d'être soutenus. C'est le cas par exemple de l'Alliance

Virunga qui œuvre pour développer des projets alliant développement économique, préservation de l'environnement et durabilité des activités proposées. Ce système est également basé sur le principe de la consultation des populations locales, qui est cruciale pour garantir le succès des projets. C'est en associant les populations qui vivent dans et autour du Parc aux décisions qui les concernent, en leur montrant que l'existence de ce Parc est susceptible d'améliorer leur quotidien et d'apporter du développement, qu'un meilleur avenir pour la région sera assuré.

La Belgique doit s'engager pour la préservation de ce patrimoine mondial !

La RD Congo est un État souverain et doit pouvoir gérer ses ressources comme elle l'entend. Mais nous parlons ici d'un patrimoine mondial unique, et crucial pour l'équilibre de notre planète.

La Commission Justice et Paix de Belgique se joint aux préoccupations exprimées par la société civile du Nord-Kivu. Les citoyens congolais ont réussi à s'organiser pour défendre leurs idéaux environnementaux et plaider en faveur d'un développement juste et durable pour la région. Cette mobilisation peut être une source d'inspiration pour tout citoyens belges désirant s'engager sur cette thématique. Elle nous montre que la mobilisation individuelle de chacun est pertinente et peut conduire à des résultats.

En parallèle de l'action citoyenne, la Belgique, ses partenaires européens et l'ensemble de la communauté internationale doivent également s'engager en faveur de la préservation de cet espace d'exception.

La RD Congo, ainsi que tous ses partenaires, ont le devoir, par le biais de politiques actives, de concentrer leurs efforts pour préserver ce patrimoine mondial unique. À leur côté, la Belgique et ses partenaires européens peuvent également jouer un rôle.

Et ce notamment :

- En prenant publiquement la parole sur ces enjeux afin de souligner et répéter l'importance de la préservation de ce patrimoine naturel mondial unique ;
- En soutenant les initiatives de la société civile congolaise moralement et financièrement en faveur d'un développement économique durable, porteur et pouvant alimenter un cercle vertueux de paix dans la région ;
- En encourageant les initiatives de développement locales basées sur le respect de l'environnement et le développement durable de la région ;
- En incitant leurs homologues congolais à entendre la voix des populations dans les décisions qui touchent de près ou de loin le Parc. Ces consultations sont vitales, car sans elles, aucun développement apaisé ne pourra voir le jour ;
- En engageant un dialogue et en demandant des garanties aux grandes entreprises, car si elles déclarent, à l'instar de TOTAL, ne pas vouloir conduire leurs activités dans le Parc, les risques de déclassement seront plus faibles.
- En soutenant, enfin, les politiques effectives en faveur de la paix et du retour à la sécurité dans la région.

À la veille des élections nationales cruciales pour le pays, il est primordial de rappeler que la RD Congo regorge de richesses naturelles. Ces dernières représentent une opportunité de développement inouïe pour sa population qui doit pouvoir bénéficier de leurs retombées et non plus uniquement pâtir des conséquences néfastes qui découlent de la présence de ces ressources. L'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles sera un enjeu de taille pour le prochain Président du pays.

Auteure :
Clara Debeve